



École  
nationale  
des  
chartes

PSL 

La direction

Paris, le 13 décembre  
2024

Référence :  
DGS/BB n° 2024/12/13

Objet : Désignation RSSI

## DECISION PORTANT NOMINATION DU RÉFÉRENT DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La directrice de l'École nationale des chartes - PSL

*Vu le décret n°2019-1088 du 25 octobre 2019 relatif au système d'information et de communication de l'État et à la direction interministérielle du numérique, modifié par le décret n°2022-513 du 8 avril 2022 relatif à la sécurité numérique du système d'information et de communication de l'État et de ses établissements publics, notamment l'article 4-4 alinéa 2 ;*

### DÉCIDE

Article 1 : M. Marc TESSON, assistant ingénieur informatique, est nommé référent de la sécurité des systèmes d'information (SSI) de l'établissement.

Article 2. Une lettre de mission précisera le périmètre, les attributions, le temps de travail dédié et l'indemnité associée à cette fonction.

Fait à Paris, le 13 décembre 2024

Michelle BUBENICEK  
Directrice de l'École nationale des chartes - PSL

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00  
communication@  
chartes.psl.eu

Bibliothèque  
12, rue des Petits-Champs  
F-75002 Paris  
T + 33 (0)1 55 42 88 69  
bibliotheque@chartes.psl.eu  
www.chartes.psl.eu

